



# Compte-rendu de la CAP nationale Dessinateurs & Dessinatrices

**20 novembre 2013**

La CAP est présidée par Simone Hayot, chef du bureau MGS2 au SG/DRH.

La CGT est désignée comme secrétaire adjoint (tour de rôle entre les organisations syndicales).

Les organisations syndicales ont décidé de boycotter cette CAP promotions (ci-joint déclaration en intersyndicale).

Les représentants CFDT, CGT, FO siègeront uniquement pour les mobilités dans le but de ne pas pénaliser les agents.

La plupart des réponses à nos revendications ont été entendues.

Aux dires de la présidente de la CAP, ces doléances récurrentes sont portées auprès des responsables de notre administration centrale et auprès du ministère du Budget qui ne tient pas compte de la situation des agents, mais uniquement de celle de ses comptes.

Il est certain que le montant correspondant au revenu annuel d'un dessinateur, suite aux promotions dans les deux grades, risque de léser gravement le budget de l'État... !

Les élus CFDT attendent toujours des réponses positives sur leurs revendications concernant les taux de promo, les rattrapages de primes et les transformations de postes en catégorie B.

## Mobilité

Nom .....	service d'origine .....	service d'accueil .....	Date d'affectation
Faouzia FOURTEAU.....	DGAC .....	DDTM Pyrénées Orientales	01/01/2015

Les postes du CEREMA n'ont pas été pourvus faute de candidats.

**Pour tout renseignement complémentaire,  
contactez les élus CFDT à la CAP locale de votre service ou de votre région  
ou les élus à la CAP nationale**

Jean-Luc CAMÉ.....	DDT 54 .....	03.83.91.40.15
Pascal PAQUELIN .....	DREAL Bourgogne .....	03.45.83.21.14





## Déclaration intersyndicale à la CAP nationale des Dessinateurs du 20 novembre 2014

Madame la présidente de la CAP, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Lors de la pré-CAP du 12 novembre, l'administration nous a informé qu'elle était dans l'impossibilité de nous communiquer les taux de promotions 2015 dans le corps des dessinateurs. Ceci étant en totale corrélation avec les économies sur le budget de l'État de 50 Mds€ annoncés par le gouvernement, et les dessinateurs n'y échappent pas par le blocage, de ces promotions, de l'accès à la catégorie B, d'une grille et d'un régime indemnitaire misérable !

Malgré nos demandes incessantes de relèvement des taux, le ministère nous a informé qu'il avait seulement demandé le maintien du taux des années précédentes, à savoir 30 % pour l'accès au grade de DCG2 et de 25 % à celui de DCG1. Curieuse façon de défendre les dessinateurs sachant que c'est le corps technique le plus lésé en matière de rémunérations.

Au 31 octobre 2014, les écarts de régime indemnitaire de la catégorie C perdurent malgré des niveaux de fonctions similaires, sans parler de l'indemnité différentielle en DDI qui, développera les inégalités entre les agents selon leur service d'affectation et ne sont même pas destinés aux dessinateurs.

Nous sommes lassés de ce simulacre de « dialogue social ».

Aujourd'hui, jeudi 20 novembre 2014, les taux de promotions n'étant toujours pas connus, nous avons décidé de boycotter cette CAP, puisque nous sommes dans l'incapacité d'informer nos collègues dessinateurs de leurs promotions 2015.

Il va sans dire que pour reprendre la voix d'un vrai dialogue social, nous exigeons de toute urgence une réunion spécifique sur le corps des dessinateurs où nous pourrions débattre et faire avancer réellement notre situation.

Les élus à la CAP nationale Des Dessinateurs CGT, FO, CFDT.